Parlement jurassien
Groupe Verts et CS•POP

Postulat n° 420

Pour un protocole d'intervention en cas de harcèlement scolaire.

La réalité du harcèlement scolaire ne peut plus être ignorée. Des mots déposés dans une chaussure, dans une poche de veste, des surnoms méprisés utilisés sur le chemin de l'école, et on ne va pas faire une liste exhaustive des actes de ce type, peuvent déstabiliser un·e élève qui en est victime.

Avec l'arrivée et l'utilisation des outils numériques par les élèves dans leur grande majorité, le phénomène s'est amplifié, et le harcèlement peut devenir permanent. Les réseaux sociaux ne s'éteignent jamais et ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Certes, par l'éducation aux médias, l'école vise à réduire les dangers de ces attitudes. Mais elles continuent d'exister, plusieurs témoignages de professionnel·les de l'éducation peuvent en attester.

Les cantons ont mis en place des mesures pour appréhender dans les écoles, par les enseignant·es en premier lieu, ce phénomène malheureusement en progression, avec parfois des conséquences terribles, même irrémédiables parfois, lorsque l'on atteint l'extrême.

Dans le Jura, on doit saluer les efforts faits par le « Réseau d'écoles21 » qui a organisé un grand nombre de journées de réflexion autour de cette problématique. Les problèmes de harcèlement sont par ailleurs traités plutôt sous l'angle de la médiation. Mais la formule a ses limites, notamment par le fait qu'une médiation ne peut avoir lieu et produire des effets que si les deux parties participent de leur plein gré à la démarche.

Il y a peu, plusieurs cantons ont mené des enquêtes auprès de leurs établissements de la scolarité obligatoire pour savoir jusqu'à quel point ils sont confrontés à du harcèlement, ou du moins à des violences fortes ou des incivilités récurrentes qui peuvent être des signes visibles de l'existence de harcèlement, moins identifiable. Ces enquêtes ont ensuite mené à l'élaboration de protocoles d'intervention visant à prévenir des actes de harcèlement, ou à agir correctement dans des cas avérés.

Le Groupe Verts et CS•POP considérant ce dossier comme particulièrement sensible, demande au Gouvernement de mener une étude sur la réalité jurassienne en se basant sur les expériences faites dans d'autres cantons, en utilisant les compétences des responsables du « Réseau d'écoles21 », de l'association « Tak Tiq » et des pratiques de médiation scolaire, dans le but bien compris de mettre en place un protocole d'intervention à l'intention des établissements de la scolarité jurassienne dans le Jura.

Delémont, le 29 avril 2020

Groupe Verts et CS•POP
Rémy Meury